

AÏN-DEFLA

Un routier blessé lors d'une agression à Khemis-Miliana

Jeudi vers 2h du matin, un semi-remorque de transport de véhicules, qui s'apprêtait à quitter la ville de Khemis-Miliana en roulant sur le traîneau qui mène vers l'échangeur de l'autoroute au niveau du quartier Souffay, a été obligé de s'arrêter.

Des blocs de pierres sont alignés sur la chaussée. Au même moment, des malfrats lui sont tombés dessus et l'ont agressé à l'arme blanche en lui assés-

nant un coup de couteau au niveau du thorax, avant de disparaître à la faveur de la nuit, selon des informations que nous avons pu recevoir. On ne sait pas

encore comment il a pu, au volant de son camion et bien que blessé, se rendre à l'unité de la Protection civile se trouvant à l'entrée ouest de la ville. Il sera évacué aux urgences de l'hôpital où il a été pris en charge. De sources hospitalières, le conducteur a eu la vie sauve, sa blessure étant sans grande gra-

vité heureusement. Après une nuit en observation, il a quitté l'hôpital en milieu de journée. Les services de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Khemis-Miliana, après avoir recueilli la plainte et la déposition de la victime, M. M., âgé de 31 ans, originaire de Blida, ont ouvert une enquête.

Karim O.

TIARET

2 individus écroués pour détention de psychotropes à Frenda

Deux individus, répondant aux initiales B.O. et A.B., âgés respectivement de 21 et 38 ans, ont été placés sous mandat de dépôt il y a deux jours par le procureur de la République près le tribunal de Frenda pour détention et commercialisation de psychotropes.

La saisie de 114 comprimés prohibés a eu lieu à l'issue d'une fouille effectuée en

deux étapes sur le premier mis en cause cité avant que les policiers, agissant suite

à une perquisition opérée au domicile du deuxième mis en cause, ne parviennent à récupérer les 93 autres restant. Arrêtés pour le grief précité, les deux mis en cause ont été mis en détention préventive.

Mourad Benameur

GUELMA

Un incendie ravage un hangar agricole à Khézaras

Un hangar agricole en feu a nécessité l'intervention des éléments de la Protection civile ce week-end, dans le chef-lieu de commune d'El-Khézaras, à une quinzaine de kilomètres de Guelma.

Aucune victime n'est à déplorer, mais le préjudice matériel est lourd. 50 quintaux de cartons servant d'emballa-

ge, 3 quintaux de graines de tomate et de poivron, une balance industrielle et un moulin pour la préparation d'aliments du bétail, ainsi qu'une importante quantité de produits pharmaceutiques pour usage vétérinaire sont partis en fumée.

L'intervention salubre des sapeurs-pompiers de l'unité principale

de la Protection civile de Guelma a permis de préserver ce qui pouvait l'être. Deux moissonneuses-batteuses, une Renault 21 et des habitations avoisinantes ont ainsi été épargnées. Les gendarmes ont ouvert une enquête pour élucider les causes exactes de ce sinistre.

N. Guergour

MOSTAGANEM

Une embarcation destinée à la harga découverte à Sidi Lakhdar

Une patrouille des services de sécurité en poste à Sidi Lakhdar, 60 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a découvert une embarcation artisanale motorisée et des ustensiles et produits divers, destinée à une traversée clandestine et qui était dissimulée au douar d'Ouled Abdallah en cette fin de semaine.

Selon nos sources, après avoir été informés, les services de sécurité se sont dépêchés sur les lieux et procédé à la fouille minutieuse des abords, avant de tomber sur le concept de leurs investigations, l'embarcation était cachée sous des bottes de foin.

Cependant, personne n'a été arrêtée sur le tas, et il semble que les harraga, alertés par l'approche de la patrouille, se seraient dépêchés d'évacuer les lieux. Une enquête a été ouverte pour tenter de retrouver les personnes impliquées dans cette affaire.

A. B.

«C'est le chômage qui nous a incités à la harga»

Le tribunal de Mostaganem a condamné, mercredi dernier en fin d'après-midi, 31 harraga à une amende de trois millions de centimes chacun.

Ces derniers, accusés d'émigration clandestine, ont reconnu leur tentative devant le tribunal en évoquant les motifs du chômage en dépit de plusieurs demandes de travail formulées aux différents services de l'Anem et autres entreprises.

Les faits de cette traversée remontent à l'aube du lundi 18 septembre lorsque les garde-côtes et un équipage de marins-pêcheurs ont secouru deux embarcations en peine avec à leur bord 33 harraga, dont l'un, âgé de 30 ans, a péri noyé. Ils ont tous moins de trente ans, dont deux sont scolarisés nés en 1995 et 1997.

Ces jeunes ont pris le large à partir des plages de Chaâbia et Sonaghter.

A. B.

IMPORTANTE SOCIETE RECRUTE POUR SON SIEGE A ALGER

1. Gestionnaire des stocks :

1. Titulaire d'un B.T.S en gestion des stocks, informatique de gestion ou équivalent.
2. Expérience de plus de 03 ans dans la gestion des stocks.
3. Maîtrise de l'outil informatique (logiciel de gestion des stocks, Excel, Word, la maîtrise du logiciel SAGE est un atout.
4. Bonne pratique du français (lu, écrit, et parlé).
5. Rigoureux et réactif.
6. Sens de l'organisation et esprit d'équipe.
7. Libre de tout engagement.

2. Assistant direction générale (H) :

1. Agé de 35 à 45 ans, universitaire (juriste, économiste, financier, et psychologue).
2. Expérience minimum de 10 ans.
3. Maîtrise de l'anglais ou espagnol souhaitée.

3. Magasinier :

1. Agé de 35 à 45 ans.
2. Titulaire CAP comptabilité.
3. Expérience minimum de 05 ans.
4. Libre de tout engagement.

Envoyez vos CV avec photo à :
recrutenouveau@yahoo.fr

LAD/B1

Skikda :

Lettre ouverte au Ministre de l'Education

Mes salutations les plus distinguées. Je viens par la présente lettre dénoncer une injustice dont j'ai fait l'objet, qui a eu pour conséquence de me faire rater mon baccalauréat.

Je porte les initiales de B.I., née le 21 janvier 1992 à Skikda. J'étais élève scientifique au lycée Seddik Ben Yahia. A l'issue de ma troisième année secondaire, j'ai pu avoir une moyenne annuelle de 10,24/20. J'ai passé mon bac 2012 au Technicum Boudebza Abdeslam. Une moyenne de 9,82/20 a couronné l'épreuve du passage à l'université.

Jusqu'ici tout est normal. L'anormal commence lorsque je constate que j'ai été noté 0 sur 20 en philosophie. Je ne comprends pas pourquoi. Sachant que j'ai abordé et traité avec méticulosité et prudence le troisième sujet de l'examen : le texte «Ennas», cette note est l'emblème d'une injustice criante. Au moins, je mériterais le 5 sur 20, chose qui m'aurait permis d'avoir mon bac avec une moyenne de 10,15 sur 20. Mon désarroi, et mon étonne-

ment aussi, ont été accentués par le fait suivant : lorsque j'ai demandé, au niveau du Centre régional de correction des examens d'Annaba, à voir ma feuille d'examen, ils m'ont rétorqué qu'elle est introuvable ! Comment expliquer que cette matière, la philo en l'occurrence, est la seule à voir sa feuille s'évaporer ! Mystère et boule de gomme.

Le comble a été atteint par l'action de ne pas me permettre de réintégrer l'école.

Dans l'attente de la satisfaction de ma doléance, je ne comprends pas également la position de la Direction de l'éducation de la wilaya de Skikda, illustrée par la non-transmission de ma requête au centre de correction des examens, comme promesse m'a été donnée.

Je ne perds pas espoir quant à votre célérité, Monsieur, de mettre fin à ma série d'interrogations et d'intervenir énergiquement en vue de la résolution de mon problème. En cette occasion, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

SKIKDA/B1